



Comité patronal de négociation pour la
Commission scolaire Kativik
—
Management Negotiating Committee for the
Kativik School Board

Québec, le XX mars 2022

Monsieur Larry Imbeault
Président
Association des employés du Nord québécois (CSQ)
9405, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1L 6P3

Monsieur le Président,

Par la présente, le ministère de l'Éducation souhaite confirmer son engagement à investir dans la réussite des élèves qui fréquentent les écoles situées sur le territoire de la Commission scolaire Kativik (ci-après la Commission).

Le Ministère allouera donc à la Commission, et ce, pour chacune des années scolaires 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023, une somme de 100 000 \$ à titre de bonification des sommes octroyées à l'annexe 29 (Soutien à la composition de la classe et ajout de ressources) de la Convention collective 2020-2023 du personnel enseignant de la Commission.

Par cet investissement, le Ministère reconnaît toute l'importance qui doit être accordée à la réussite des élèves inuits et contribue ainsi à atteindre cet objectif.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint des relations du travail, de l'enseignement privé et des ressources humaines

Éric Bergeron,

c. c. Mme Harriet Keleutak, présidente du Comité patronal de négociation pour la Commission scolaire Kativik

M. Pascal Poulin, vice-président du Comité patronal de négociation pour la Commission scolaire Kativik